

direction d'exploitation cinématographique

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES MÉTIERS DE L'IMAGE ET DU SON

La femis | PSL  partenaire

parcours diplômant ou certifiant

formation professionnelle de direction d'exploitation cinématographique

Suite à la création en 2003 du département Distribution-Exploitation en formation initiale, La Fémis a mis en place dès 2009 une formation professionnelle de Direction d'exploitation cinématographique ouverte aux professionnel.les de ce secteur.

L'exploitation cinématographique est alors confrontée à des défis complexes à un rythme de plus en plus rapide : passage de la projection argentique à la projection numérique, concurrence des plateformes et de la piraterie, nouvelles formes de communication, évolution des goûts du public, loi sur l'accessibilité des bâtiments... Depuis, le secteur a connu de nombreuses évolutions, pointées dès 2016, dans le rapport sur La Salle de cinéma de demain du CNC.

A la suite de la baisse de la fréquentation provoquée par la pandémie, allée à une crise énergétique, l'année 2023 marque le temps des défis pour les salles de cinéma : reconquête des publics et médiation, réglementation environnementale et sobriété énergétique, baisse de l'attractivité des métiers et qualité de vie de travail (RSE), réinvestissement des centres villes et des bourgs...

Ces évolutions et les enjeux qui en découlent demandent aux professionnel.les des connaissances et de compétences nouvelles afin d'être en mesure de renouveler leurs stratégies de développement économique et des publics ainsi que leur engagement sociétal (culturel, social et environnemental).

Pour répondre à ces besoins, la formation proposée par La Fémis permet à chaque participant.e d'élargir son champ de compétences pour être capable d'organiser l'activité et de gérer l'exploitation d'un ou plusieurs établissements.

La finalité de la formation réside dans la maîtrise des dimensions administratives, financières, humaines, managériales, techniques, environnementales, commerciales et culturelles, dans un objectif de qualité, de rayonnement culturel et de rentabilité économique, selon les règles de sécurité des biens et des personnes et des différentes réglementations régissant la profession.

Depuis 2015, le diplôme de directeur·rice d'exploitation cinématographique délivré à l'issue de la formation est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles au niveau 7 (EU), équivalent à un Master / Bac +5.

public

Public visé : Salarié.es dans les fonctions d'encadrement en exploitation cinématographique privées ou publiques (mono-écrans, complexes, multiplexes, circuits itinérants, art-et-essai, généralistes, municipales, indépendantes, groupes), directeur.rice junior, directeur.rice adjoint.e ou assistant.e directeur.rice, directeur.rice technique, responsable de programmation, responsable technique, responsable d'exploitation, chef.fe d'équipe... désirant se perfectionner ou ayant un projet d'évolution vers des fonctions de direction de salles de cinéma.

objectifs de la formation

La formation vise l'acquisition et le développement des compétences nécessaires à l'organisation de l'activité ainsi qu'à la gestion de l'exploitation en matière de direction d'un ou plusieurs cinémas.

Elle réside dans la maîtrise des dimensions administratives, financières, humaines, managériales, techniques, environnementales, commerciales et culturelles, dans un objectif de qualité, de rayonnement culturel et de rentabilité économique, selon les règles de sécurité des biens et des personnes et des différentes réglementations régissant la profession.

La formation est assurée par des professionnel.les et s'organise autour d'études de cas, d'exercices pratiques, de séjours d'étude et de la rédaction d'un mémoire professionnel.

Le parcours diplômant s'articule autour de sept blocs de compétences certifiants et de la validation du mémoire :

1. Programmer un établissement cinématographique

- Sélection des films projetés,
- Conception et mise en place de la programmation d'un ou plusieurs établissements cinématographiques,
- Établissement de la grille de programmation d'un cinéma,
- Négociation avec les distributeurs de films.

2. Animer son cinéma

- Élaboration et mise en place d'une politique d'animation culturelle et éducative,
- Animation de débats ou de séances spéciales, organisation d'un festival.

3. Communiquer sur son établissement cinématographique et son programme

- Élaboration et conduite d'une campagne ou d'une stratégie de communication pour un établissement cinématographique et les événements qui y sont organisés,
- Rédaction de supports de communication pour un cinéma ou un événement cinématographique.

4. Diriger les affaires administratives et financières d'un cinéma

- Établissement des budgets d'un cinéma,
- Gestion financière et comptable d'un cinéma,
- Gestion ou supervision du quotidien administratif d'un cinéma.

5. Diriger les ressources humaines d'une exploitation cinématographique

- Constitution et recrutement de l'équipe d'un établissement cinématographique,
- Encadrement et management de l'équipe d'un établissement cinématographique,
- Direction d'une politique des ressources humaines.

6. Superviser l'équipement technique, assurer la sécurité d'un cinéma, mettre en œuvre de bonnes pratiques environnementales

- Conduite de la sécurité des personnes et du bâtiment d'un établissement recevant du public,
- Maintien de la qualité des équipements techniques,
- Environnement : économie d'énergie, gestion des déchets, choix des fournisseurs, environnement des salariés au travail (QVT), décret tertiaire...

7. Conduire le développement d'un établissement cinématographique

- Étude du marché de l'exploitation cinématographique,
- Concevoir, construire, argumenter et mener un projet de création ou d'extension structurelle d'un établissement cinématographique,
- Répondre à un appel d'offre pour l'exploitation d'un établissement cinématographique (DSP).

8. Validation complémentaire aux blocs : le mémoire de recherche

- Objectiver et développer une expertise sur l'un des aspects de l'exploitation,
- Problématiser et concrétiser une réflexion, une vision personnelle sur le domaine d'expertiser,
- Savoir défendre et argumenter un travail personnel lors de la soutenance.

Un parcours personnalisé certifiant autour de 1-2-3 blocs peut être envisagé à l'inscription ou recommandé par le comité de sélection. Plus d'infos p. 10.

Le référentiel de compétences, les possibilités de valider des blocs de compétences, les équivalences et passerelles, les suites de parcours et débouchés sont à retrouver dans : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/35096>.

programme et calendrier de la promotion 2024

(sous réserves de modifications)

			Module	Matin	Après-midi	Soirée
juin 2023	mardi	20	1 Rentrée Fondamentaux de l'exploitation B2 Animer son cinéma I	Présentation de l'équipe, des stagiaires et du programme (1h30) Visite de l'école (1h) Visite du CDI (30') Intro. à l'ex. Prés° de sa salle (30')	Géographie des cinémas	
	mercredi	21		Analyse de film I	Présentation du cycle d'ex. Animation d'une séance	
	jeudi	22		Analyse de film II	§ Présentation du travail de recherche	
août	mardi	22	2 Fondamentaux de l'exploitation	Visites de cinémas	Exercice Oral Présentation de son cinéma	
	mercredi	23		Histoire de l'exploitation 1895-1968	Histoire de l'exploitation 1968-2020 Les enjeux d'aujourd'hui	
	jeudi	24		§ Travail sur le mémoire 1	§ Travail sur le mémoire 2	
septembre	mardi	26	3 B4 Diriger les affaires administratives et financières	Comptabilité 1/2	Compte d'exploit. 1/3 : charges	
	mercredi	27		Compte d'exploit. 2/3 : recettes	Ex. Animation d'une séance 1	Visite de cinéma
	jeudi	28		Outils de suivi de gestion	Politique tarifaire	Ex. Animation d'une séance 2
	vendredi	29		§ Travail sur le mémoire 3	§ Travail sur le mémoire 4	
octobre	mardi	17	4 B5 Diriger les ressources humaines	Droit du travail	Convention collective	Visite de cinéma
	mercredi	18		Équipe : profils de poste	Équipe : Planning	Ex. Animation d'une séance 3
	jeudi	19		Stratégie RH	Organisation du travail	Ex. Animation d'une séance 4
	vendredi	20		Management : direction d'une équipe	Management : direction d'une équipe	
novembre	mardi	21	5 B1 Programmer un établissement cinématographique	Production + économie du cinéma	Distribution d'un indépendant	Visite de cinéma
	mercredi	22		Visite de l'UGC Cité Ciné Les Halles : Sortie d'un film / renc. distributeurs	Organisation d'un festival	Ex. Animation d'une séance 5
	jeudi	23		Distribution d'un studio	Publics : socio-économie	Ex. Animation d'une séance 6
	vendredi	24		§ Travail sur le mémoire 5	Bilan du stage I/3 § Travail sur le mémoire 6	
janvier 2024	mercredi	3	6 B1 Programmer un établissement cinématographique	Comptabilité 2/2	Évaluation ex. RH	Ex. Animation d'une séance 7
	jeudi	4		Programmation d'un circuit	Programmation indépendante	Ex. Animation d'une séance 8
	vendredi	5		Programmation d'un circuit indépendant	Suite et présentation de l'exercice de programmation	
janvier	mardi	30	7 B2 Animer son cinéma II	Évaluation exercice de programmation	Animations jeunes publics et dispositifs	Ex. Animation d'une séance 9
	mercredi	31		Politique d'animation	Ex. Animation d'une séance 10	Réalisation ex. Stratégie d'animation
février	jeudi	1		§ Travail sur le mémoire 7	§ Travail sur le mémoire 8	Visite de cinémas
	vendredi	2		§ Travail sur le mémoire 9	Missions de l'AFCAE Mission d'une association régionale	
FV	jeudi	29	8 B1 B2 B3 B6 B7 Voyage d'étude	[Zoom] Intro au voyage		
mars	mardi	5		Visites & rencontres	Visites & rencontres	Visites & rencontres
	mercredi	6		Visites & rencontres	Visites & rencontres	Visites & rencontres
	Jeudi	7		Visites & rencontres	Visites & rencontres	Visites & rencontres
	A déterm.			Notions d'architecture et d'urbanisme		
avril	mardi	2	9 B3 Communiquer sur son cinéma et son programme	Stratégie de communication	Ex. Animation d'une séance 11	
	mercredi	3		Réseaux sociaux	Outils de communication	Ex. Animation d'une séance "13"
	jeudi	4		Ex. Pratique de communication	Ex. Animation d'une séance 12	Visite de cinéma cas de réponse DSP
	vendredi	5		Bilan du stage 2/3	Fin de parcours et Bilan de stage PP 123	
				§ Travail sur le mémoire	§ Travail sur le mémoire	
avril	Jeudi	25	10 B7 Conduire le développement d'un établissement cinématographique	Missions du CNC Subventions du CNC et aides publiques (distanciel)	Missions de la FNCF (distanciel) Missions de l'ADRC (distanciel)	
	mardi	30		Étude de marché (+PP7) (distanciel)	PP7 Rentrée, intro B7, prés° de dossier § Travail sur le mémoire 10 (distanciel)	
mai	jeudi	2		Consignes de l'ex. DSP Travail en équipes	Boîte à outils Gestion de projet Gestion de projet immo (+PP7)	Ex. Animation d'une séance "14"
	vendredi	3		Formes juridiques de l'exploitation (+PP7)	Compte d'exploitation 3/3 : plan de financement/emprunt/amortissement	
juin	mardi	4	11 B6 Superviser l'équipement technique et assurer la sécurité d'un cinéma	Comment équiper une salle de cinéma Conséquences de choix techniques Visite d'une cabine	Projet immo/sécurité/accessibilité	FAQ sur les docs lus en amont Compléments sur la sécurité et l'accessibilité (2h30) + Quizz noté (30')
	mercredi	5		Éco-responsabilité du cinéma - la fresque du cinéma 1/2	Éco-responsabilité du cinéma 2/2 Etude de cas : Cinéma Utopia	
	jeudi	6		Visite de cinéma Pathé La Vilette : les technologies de projection	Retour éval. compte exploit PP7 Réalisation du travail en groupes	Retour éval. Cycle Animation (1h) Fin de parcours et bilan de stage PP456
	vendredi	7		§ Travail sur le mémoire 11 Travail par groupe sur l'ex. DSP (1h30) PP7 Réalisation du travail en groupes	§ Travail sur le mémoire 12 Travail par groupe sur l'ex. DSP (1h30) PP7 Réalisation du travail en groupes	
juillet	mardi	2	12 B7 Conduire le développement d'un établissement cinématographique	Exercice Répondre à une DSP : présentation et travail par équipes	Exercice Répondre à une DSP : travail par équipes	Ex. Répondre à une DSP : travail par équipes
	mercredi	3		Exercice Répondre à une DSP : travail par équipes	Exercice Répondre à une DSP : travail par équipes	Ex. Répondre à une DSP : travail par équipes
	jeudi	4		Exercice DSP : dossier et présentation des candidatures DSP par équipes (1h30/équipe)	Délibération (1h) Retour d'évaluation de l'ex. DSP (1h30) Bilan 3/3	

septembre	lundi	16 23	13 B1 B5 B6 B7 78ème Congrès de la Fédération Nationale des Cinémas Français (dates 2024 à confirmer)	<i>Prévoir votre arrivée avant 15h pour check-in hôtel et retrait de l'accréditation</i>	16h Retrait accréditation 16h30 Présentation du Congrès 18h Projection au choix	20h Projection 22h Projection
	mardi	17 24		9h Tour des stands prestataires 10h Commissions de branches 12h15 Tour des stands prestataires	15h Forum de discussion 17h30 Missions de l'IFCIC 18h30 AG du SCARE	21h30 Projection
	mercredi	18 25		9h Tour des stands prestataires 10h Débat avec les pouvoirs publics 12h30 Déj avec étudiants DistEx	15h Table-ronde thématique 17h30 Débriefing du Congrès	19h Projection Fête distributeur
	jeudi	19 26		9h30 Line-Up des éditeurs de films	15h Line-Up des éditeurs de films <i>(facultatif, selon horaire retour)</i>	
novembre	mardi	12	14 Soutenance des mémoires de recherche	Bilan final du stage / global (1h) § Préparation à la soutenance (2h30)	§ Répétition individuelle à la soutenance	
	mercredi	13		§ Soutenances du mémoire	§ Soutenances du mémoire	
	jeudi	14		§ Soutenances du mémoire	§ Délibérations et résultats	Pot de fin de stage

Pour être compatible avec l'activité professionnelle des participant.e.s, la formation est discontinuée du **20 juin 2023** au **14 novembre 2024**. Elle se déroule au rythme d'un module de 3 à 4 jours par mois. Elle articule cours théoriques, études de cas et exercices pratiques, et s'achève par la présentation d'un travail de recherche effectué par les stagiaires à partir d'une problématique professionnelle.

1. Interventions et études de cas

Les séances de formation sont assurées par des professionnel.les en activité issu.es du secteur de l'exploitation, de la distribution et de la production. Afin de permettre aux participant.es de réinvestir dans leur pratique les connaissances sur les savoirs fondamentaux du métier, les intervenants s'appuient sur des exemples de cas concrets et l'expérience des stagiaires.

2. Mises en situation

Les participant.es s'approprient connaissances et savoir-faire en réalisant des exercices liés aux interventions. Trois types d'exercices leur sont ainsi proposés :

• Exercices pratiques

Les stagiaires doivent préparer, lors de certaines intersessions, une présentation autour de problématiques abordées dans le module précédent :

- Analyser la situation géographique de son établissement
- Établir la programmation d'une salle
- Établir le budget prévisionnel de son établissement
- Communiquer sur un événement en utilisant des réseaux sociaux pour sa salle.

Ces exercices leur permettent de mettre en perspective les acquis de la formation dans leur cadre professionnel, mais également de réfléchir avec le reste du groupe aux spécificités de leurs établissements.

• Présentations de films

Lors de chaque module, un binôme de stagiaires anime une séance de cinéma et présente un film au reste du groupe en salle. Cet exercice, encadré par des professionnel.les (critique, universitaire ou exploitant) permet de développer sa connaissance des œuvres cinématographiques et de travailler ses compétences d'animation de séance.

• Simulation

Le module 13 est consacré à un exercice en équipes au cours duquel les participant.es sont mis en situation de répondre à un appel d'offre pour la gestion d'un cinéma en Délégation de Service Public. Cet exercice les amène à faire la synthèse de l'ensemble des acquis de la formation en élaborant un projet d'établissement cinématographique présenté devant un jury composé d'un.e élu.e municipal.e et d'un.e référent.e professionnel.le.

• Visites de salles et rencontres avec des exploitant.es

Des visites de salles à proximité et des rencontres avec leurs exploitant.es sont organisées régulièrement. Ces visites sont complétées par un voyage d'étude dans une région française : la découverte des types d'exploitation, de leur histoire, de leur implantation territoriale et des initiatives innovantes, les rencontres avec les acteurs locaux (directeur.rices de cinéma, responsables culturel.le.s, acteur.trice.s institutionnel.le.s et des collectivités), donnent un éclairage sur les enjeux et les perspectives actuels et sont sources d'inspiration et de réflexion.

[Strasbourg et son agglomération en mars 2022 ; Marseille et Martigues en mars 2023].

évaluations et validation

Le titre de Directeur d'exploitation cinématographique s'obtient par la validation capitalisée des 7 blocs de compétences, complétée par la rédaction et la soutenance devant le jury de diplôme d'un mémoire de recherche sur une problématique professionnelle.

Évaluations des exercices

Chaque compétence donne lieu à un ou plusieurs exercices soumis par les intervenant.es évaluateur.trices. Estimés et notés chacun selon les critères énoncés dans le référentiel du titre enregistré, chaque exercice vaut en tout ou partie pour la certification du bloc de compétences concerné. Les consignes et critères des exercices sont présentés initialement au début du stage. Chaque note supérieure à 10 sur 20 valide l'exercice. En cas de note insuffisante, un exercice de rattrapage est proposé au stagiaire pour démontrer l'acquisition des connaissances et savoirs-faires. En fin de formation, les stagiaires reçoivent le ou les certificats de compétences des blocs validés.

Évaluations du mémoire de recherche

Il s'agit de mener une réflexion sur un aspect du métier choisi à partir d'une problématique tirée du projet professionnel. Encadré par une Directrice de recherche, ce travail implique l'étude de documents (ouvrages, articles, etc.), des enquêtes sur le terrain (entretiens, visites) et la rédaction d'un texte laissant apparaître une analyse personnelle. S'il demande un investissement de la part des stagiaires en dehors des temps de formation, l'aboutissement du mémoire concrétise une réflexion, une vision personnelle sur le domaine, et donne une expertise sur l'un des aspects de l'exploitation. La remise du mémoire suivie d'une soutenance permettra de valider le diplôme.

Certification de compétences et diplôme

Le jury de diplôme se réunit pour la soutenance des mémoires en fin de formation et prononce la délivrance des diplômes selon la validation des 7 blocs de compétences et la satisfaction du mémoire. Le Jury est composé du Référent pédagogique, du Responsable de la formation et de deux professionnel.les expérimenté.es de l'exploitation cinématographique.

En cas d'insuffisance à un ou des blocs de compétences ou du mémoire, les certificats respectifs des blocs validés sont distribués et une préconisation est proposée en fonction des stagiaires en vue de compléter le titre par un rattrapage de soutenance, une poursuite de formation ou encore un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience, si le.la candidat.e est éligible.

Référent professionnel de la formation

Professionnel de l'exploitation qui assure la continuité du déroulement de la formation, la cohérence des enseignements des intervenants professionnels, le suivi pédagogique des stagiaires. Il supervise les ateliers pratiques et leurs évaluations à chaque module.

Luc Engélibert

Exploitant de cinéma depuis 1979, avec une carrière plutôt orientée vers le cinéma Art et Essai, et à ce titre, membre successivement de plusieurs commissions à l'ADRC et au CNC (Art et Essai, aide à la distribution...). Des expériences très différentes ont été l'occasion de belles rencontres de cinéma, d'abord comme Délégué National des Cinémas de Recherche, puis comme Directeur d'exploitation du groupe Acacias – Les Écrans de Paris dans les années 1990, enfin comme Directeur artistique du Festival International des Écoles de Cinéma de Poitiers (ex- Rencontres Internationales Henri Langlois) pendant 12ans.

Depuis 2002, il exerce une activité de conseil à travers la société CDEC qui lui permet de partager cette expérience pour la création ou la rénovation de salles de cinéma, la programmation ou l'organisation de festivals. Il est tuteur de cette formation depuis 2018.

Directrice de recherche

Universitaire qui accompagne les stagiaires dans leur recherche et dans l'écriture de leur mémoire. Elle assure un suivi régulier et évalue la qualité de la recherche. Son intervention est complétée par celle d'un.e exploitant.e expérimenté.e, possédant une grande connaissance du secteur, qui intervient ponctuellement pour orienter les sujets proposés par les stagiaires sur les problématiques et les enjeux du secteur, et les conseiller sur les lectures ou les personnes ressources, professionnel.le.s du secteur à consulter.

Isabelle Marinone

Docteure de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Maîtresse de conférences en Histoire du Cinéma à l'Université de Bourgogne, et chercheuse au sein du laboratoire de recherche Georges Chevrier (UMR CNRS). Elle enseigne l'histoire et l'esthétique du cinéma dans le cadre universitaire. Depuis 2010, elle dirige les mémoires à La Fémis pour la formation professionnelle de Direction d'exploitation cinématographique.

liste non exhaustive des intervenant.e.s

Roxane ARNOLD

Directrice de la distribution, Pyramide Distribution

Fabienne AUDOIN

Responsable des RH, Les cinémas Pathé Gaumont

Christine BEAUCHEMIN-FLOT

Directrice-programmatrice, Le Sélect (Antony, 92)

Youen BERNARD

Exploitant, Programmateur, Artec (33)

Corentin BICHET

Directeur de l'exploitation, CNC

Frank BILLARD

Maire-adjoint délégué à la Culture, (Ville de Chelles, 77)

Florence BORELLY

Productrice, Sésame Films

Béatrice BOURSIER

Déléguée générale, SCARE

Sylvie DA ROCHA

Exploitante, Programmatrice Le Zola (Villerbanne, 69)

Aurélien DAUGE

Directeur Adjoint des ventes Gaumont

Arnaud DUMATIN

Délégué Général du Festival La Rochelle Cinéma (La Rochelle, 17)

Frédérique DUPERRET

Directrice, Cinéma Comœdia (Lyon, 69)

Erwan ESCOUBET

Dir. aff. règlementaires et institutionnelles, FNCF

Florence FAYET

Directrice financière, Carrefour

Annick HAEGEL

Enseignante en RH et Management, Altik

Jean-Fabrice JANAUDY

Distributeur (les Acacias), exploitant Cinéma Le Vincennes (Le Vincennes, 94)

Sophie JARDILLIER

Cheffe du Service des études, statistiques et prospective, CNC

Kira KITSOPANIDOU

Maîtresse de conférences, Chercheuse, Univ. Paris 3

Laura KOEPEL

Directrice de l'action culturelle, Cinéma Le Vincennes (Vincennes, 94)

Christian LANDAIS

Dél. général adjoint et architecte-conseil, ADRC

Éric LAVOCAT

Directeur & Consultant, Cabinet Hexacom

Patrice LEMARCHAND

Directeur, UGC Ciné Cité Les Halles (Paris 1)

Bassel MAKAREM

Architecte, Linéaire A Architecture

Jean-Michel MARTIN

Technicien contrôle des salles d'exploitation, CST

Thierry MERANGER

Enseignant de cinéma, critique aux Cahiers du Cinéma, programmateur

Patrice MERLET

Contrôleur de gestion, Les cinémas Pathé Gaumont

Élise MIGNOT

Exploitante, Le Café des images (Hérouville - Saint-Clair, 14)

Dominique MULMANN

Resp. Jeune public, Le Trianon (Romainville, 93)

Emmanuel PAPILLON

Directeur d'exploitation, Le Louxor (Paris 10)

Maître Arnaud PÉLISSIER

Avocat associé, cabinet VEDESI

Sylvain PICHON

Programmateur, cinémas Méliès (Saint-Étienne, 42)

Judith REYNAUD

Directrice, CinéParadis & Cinéo (Fontainebleau, 77)

Loïc RIEUNIER

Adjoint au chef du service de l'exploitation, CNC

Elisabeth ROJAT-LEFEVRE

Architecte, urbaniste et directrice du CAUE 78

Sarah RIPOCHE

Consultante marketing et communication digitale, La Grande Ourse

Édouard TUNC

Responsable crédits aux entreprises et des partenariats, IFCIC

... et les nombreux exploitant-es et interlocuteur.trice.s institutionnel.le.s et régionaux rencontré.e.s lors des visites de cinémas franciliens et en voyage d'étude

informations pratiques

Nombre de participants :

- **Formation complète (parcours diplômant) :** 12 participants
- **Parcours Personnalisés (P.P.) :** 4 à 6 participants par Bloc en fonction des Blocs choisis. (**1 candidat peut choisir 1 à 3 Blocs de compétence par année**).

Nombre d'heures du parcours complet : 356 heures (51 jours discontinus)

Rythme de la formation : 14 modules de 3 à 4 jours

Coût pédagogique par participant :

- **Formation complète (parcours diplômant) :** 9 256 € TTC
- **Parcours Personnalisés (P.P.) :** taux horaire 30 € HT/TTC. Exemple d'un Parcours Personnalisé, Bloc 4, 5 et 6 : 2 640 € TTC

Frais annexes : Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement dans la cadre des voyages d'étude **ne sont pas pris en charge par La Fémis** et sont à ajouter au coût pédagogique.

NB : Pour plusieurs dispositifs de financement, l'indemnisation des frais annexes est à demander en même temps.

données légales sur le titre visé

Le titre à finalité professionnelle de directeur·rice d'exploitation est enregistré sous le numéro 35096 au le Répertoire National des certifications Professionnelle par décision de France Compétences du 17/11/2020, valable 3 ans jusqu'au 18/11/2023, publié au [JO du 21/03/2021](#).

Le référentiel de compétences est disponible ici : www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35096.

Chaque validation d'un bloc de compétence permet d'obtenir un certificat comptant pour le titre entier. Le titre est délivré par la capitalisation des 7 certifications et de la validation du mémoire de recherche soutenu par le Jury de diplôme.

Personnes en situation de handicap

Si vous présentez un handicap moteur, auditif ou visuel ou autre, La Fémis s'efforce de garantir votre accueil et votre parcours dans les meilleures conditions : mobilité au sein de l'établissement, matériel applicatif pour les stagiaires et intervenants, ou toute autre solution adaptée.

Afin de préparer votre venue, n'hésitez pas à contacter le Référent handicap :

referent.handicap@femis.fr.

pré-requis

→ Avoir un projet s'insérant dans son activité professionnelle et correspondant aux objectifs visés par la formation.

et

→ Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans les fonctions d'encadrement en exploitation* cinématographique privée ou publique : directeur·rice junior, directeur·rice adjoint·e ou assistant·e directeur·rice, directeur·rice technique, responsable technique, responsable d'exploitation, chef·fe d'équipe...

et

→ Posséder un diplôme de niveau 5 (EU) / Bac +2 validé minimum.

À défaut de ce niveau, justifier d'au moins 4 ans d'expérience professionnelle dans des fonctions à responsabilité managériale dans l'exploitation cinématographique*.

** Vous venez de la distribution, des festivals, de la production... et envisagez une reconversion ne répondant pas à ces pré-requis ? Contactez le Chef de projet avant de candidater. Cette formation n'est pas conçue pour une reconversion. Le public prioritaire reste celui de l'exploitation, mais des exceptions peuvent être envisagées en fonction du parcours et du projet exposé.*

modalités d'inscription

Pour présenter votre candidature :

1. Créez ici un **★ compte Candidat ★** et gardez vos identifiants pour y revenir ultérieurement. Lors de sa création, vous recevez un lien d'activation par e-mail après quoi vous pouvez entamer votre dossier en ligne.
2. Complétez le formulaire et **téléversez les éléments suivants** :
 - une lettre de motivation comportant la description du projet professionnel (ce qui motive votre souhait de vous former, vos objectifs professionnels, votre projet d'exploitation) (1-3 pages, PDF).
 - un CV à jour (1-2 pages, PDF).
 - *facultatif* : 1-2 lettre(s) de recommandation, a fortiori de l'employeur ou encadrant.e, si votre formation est soutenue par votre hiérarchie / gérance (PDF).
 - une photo d'identité numérique (JPG)
 - le scan d'une pièce d'identité recto-verso (1 JPG)
3. Une fois les champs complétés et les documents versés, vous pouvez les vérifier et **valider votre dossier**.

Date limite d'inscription : lundi 13 février 2023

(inscription, téléversement des documents jusqu'à minuit).

Résultats de la 1^{ère} délibération : jeudi 23 février 2023 (par e-mail).

Oraux d'admission : mercredi 1er et jeudi 2 mars 2023.

Les entretiens durent environ 20 min et, sauf situation sanitaire contraignante ou éloignement ultra-marin, se déroulent en présentiel à La Fémis.

Il s'agit d'une rencontre-discussion pour permettre de mieux comprendre votre projet d'évolution, de cinéma, et d'apprécier la ou les pistes des champs de recherche que vous pouvez déjà avoir éventuellement pour le mémoire.

Résultats de la 2^{ème} délibération : vendredi 3 mars 2023 (par e-mail).

inscription complète ou parcours personnalisé

1 STAGE, 2 PARCOURS

Le Parcours compet diplômant

Le stage est conçu initialement comme un parcours complet et diplômant. **Les candidat.es sont encouragé.es à s'inscrire au stage dans sa totalité afin de bénéficier de la cohérence des enseignements, de la complémentarité des exercices et de la dynamique collective.** La formation complète permet de valider les 7 blocs de compétences et le mémoire, permettant la délivrance du titre à finalité professionnelle de Directeur.rice d'exploitation cinéma, niveau 7, équivalent Master.

Le Parcours personnalisé certifiant (PP) ou le choix de blocs de compétences individuels

En résumé, le Parcours Personnalisé (PP) représente l'inscription et le suivi de certains Blocs de compétences par le/la candidat.e. Le PP peut être choisi par le/la candidat.e en raison de financements insuffisants, de charge de travail, de projet professionnel, d'agenda, d'une décision partagée avec l'employeur, etc. Le Jury d'admission peut aussi, sur l'étude du dossier ou à l'issue de l'oral, proposer à des candidat.es un parcours personnalisé mieux adapté à leur profil et au projet.

Dans les deux cas, le parcours est personnalisé après discussion entre le Chef de projet et le/la candidat.e.

2 répartitions fréquentes sont ci-dessous proposées (d'autres combinaisons étant possibles selon les profils des candidat.e.s) :

1. le suivi des Blocs 1,2,3 : *Programmer un établissement (B1) ; Animer son cinéma (B2) ; Communiquer sur son cinéma (B3)*

2. le suivi des Blocs 4,5,6 : *Diriger les affaires administratives et financières (B4) ; Diriger les ressources humaines (B5) ; Superviser l'équipement technique et assurer la sécurité d'un cinéma (B6)*

Chaque bloc de compétences validé débouche sur l'obtention d'un certificat de compétences valable pour l'obtention du diplôme.

Les personnes en parcours personnalisé font partie des 12 stagiaires du parcours complet. C'est pourquoi, afin de garantir des conditions de formation optimales lors des modules organisés à la Fémis, le nombre de candidat.e.s inscrit.e.s aux parcours personnalisés est limité.

Les modules 1 (*Rentrée*) et 2 (*Fondamentaux du cinéma*) sont obligatoires.
Les modules 8 (*Voyage d'étude*) et 13 (*Voyage au Congrès des exploitants à Deauville*) sont ouverts aux parcours personnalisés, mais non obligatoires.

Parcours personnalisé et Bloc de compétences n°7

Le Bloc 7 est proposé dans le cadre du **parcours complet diplômant** sous la forme d'un **exercice collectif** de réponse à une DSP.

Pour toute demande d'inscription individuelle au Bloc 7, une validation préalable des modules 4 et 5 est nécessaire ou en cours d'obtention. La demande fait également l'objet d'une validation par la Femis.

Parcours personnalisé et Mémoire de recherche

Les heures d'enseignement et le suivi du mémoire peuvent être proposés en parcours personnalisé après validation préalable ou en cours de l'ensemble des 7 certificats et fait également l'objet d'une validation par la Femis.

Parcours personnalisé et obtention du diplôme

Le/la candidat.e ayant suivi les parcours personnalisés doit valider : les 7 Blocs de compétences et le mémoire de recherche afin d'obtenir le diplôme de Directeur.rice d'exploitation cinématographique

NB : Un.e stagiaire qui suit et valide un parcours personnalisé l'année N (exemple : Blocs 1, 2, 3), peut obtenir la validation des Blocs de compétences manquants (exemple : Blocs 4, 5, 6, 7), pour l'obtention du diplôme lors d'un nouveau parcours personnalisé l'année suivante, ou, selon son profil et son expérience, par une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : <https://www.femis.fr/presentation-fp-vae-dec>.

Les définitions des blocs de compétences sont indiquées dans la rubrique « Objectifs » (p. 2 du PDF). Vous y trouverez le contenu plus détaillé de chaque bloc identifié par une couleur (certaines séances peuvent être transversales) et son déroulement dans la rubrique « Programme et calendrier... » (p. 4 du PDF et image)

financement des frais de formation

Nulle démarche nécessaire avant la sélection, sauf échéance imposée par les financeurs. Il vous est toutefois conseillé de vous renseigner par les liens ci-dessous et en nous contactant, pour prévoir les modes de financement les mieux adaptés à votre situation en vue d'initier les demandes après l'oral d'admission :

- **Le stage est éligible au CPF** (Compte Personnel de Formation) [www.moncompteformation.gouv.fr].
- **Les employeurs peuvent abonder** le financement par CPF de leurs salarié·es via la plateforme **EDEF** [www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr/employeurs]. Ils peuvent consulter l'Afdas sur la manière de recourir à leur plan de développement des compétences.
- **Vous êtes salarié·e en voie d'évolution de parcours** ou reconversion* (**cf pré-requis*) ? Voyez si votre projet de formation ne vous rend pas éligible à un **Projet de transition professionnelle** [<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-des-salaries/article/projet-de-transition-professionnelle>], dispositif reprenant les bases du congé individuel de formation (possibilité dans certains cas d'indemnisation du salaire pendant la formation). Financement par opérateur régional : **Transitions-Pro** [www.transitionspro.fr/transitions-pro-en-region].
- Certains Opco peuvent abonder le financement CPF (Afdas, Uniformation...), se renseigner auprès de votre Opco.
- **Vous êtes salarié·e**, intermittent·e, artiste-auteur·e, etc... vous pouvez consulter l'**Afdas** sur le site et en contactant un·e conseiller·e : www.afdas.com/particuliers/conseil-financement. Consultez le calendrier des commissions Afdas Artistes-Auteurs [www.afdas.com/organisations-professionnelles/calendrier/themes/dates-des-commissions-auteurs].
- **Vous êtes fonctionnaire**, consultez votre administration pour connaître sa procédure CPF public s'il est en vigueur. À défaut, il est possible de convertir des heures de CPF public en CPF monétisé privé (15 € / h) : www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conversion-des-droits-publics-et-privés.
- **Vous êtes gérant·e non salarié·e**, vous pouvez consulter l'**AGEFICE** : <https://communication-agefice.fr>.
- **Vous êtes bénévole**, sous conditions vous pouvez faire créditer des heures de CPF au titre de votre bénévolat par le **Compte d'Engagement Citoyen**. Échéance au 30 juin de l'année pour faire valoir les heures de l'année précédente : www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/le-compte-engagement-citoyen-cec.
- **Vous êtes demandeur·se d'emploi**, consultez votre conseiller·e **Pôle Emploi** [www.pole-emploi.fr] sur les dispositifs accessibles et les **aides régionales** le cas échéant.
- **Quel que soit votre statut, si vous êtes handicapé·e**, consultez l'**Agefiph** [www.agefiph.fr] sur les aides accessibles et contactez-nous en cas de besoins spécifiques pour mieux vous accueillir.

La Fémis

Créée en 1986, dirigée par Nathalie Coste Cerdan, La Fémis, sous la tutelle du Ministère de la Culture, du Centre National de la Cinématographie et de l'Image Animée, et depuis 2013, du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, assure un enseignement artistique, culturel et technique des métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Depuis 1996, au-delà de sa mission de formation initiale, La Fémis conçoit et organise des stages de formation continue destinés à des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel désireux de se perfectionner et d'acquérir de nouvelles pratiques professionnelles :

- dans le domaine du scénario : *Atelier scénario ; Expertiser un scénario de long métrage ; Initiation à l'adaptation de romans ;*
- dans le domaine du documentaire : *Atelier documentaire ; Concevoir un projet de documentaire ; Pitcher, promouvoir son documentaire ;*
- dans le domaine de l'exploitation cinématographique : *Direction d'exploitation cinématographique ; Gestion d'exploitation cinématographique ;*
- dans le domaine de la série : *Expertiser un projet de série : maîtriser les étapes de la production, de l'auteur au diffuseur ;*
- dans le domaine de la critique : *Regarder un film / regarder une série : comment construire un discours critique ;*
- dans le domaine de la production européenne : *Atelier Ludwigsburg-Paris.*

Trois de ces formations (*Atelier scénario, Atelier documentaire et Direction d'exploitation cinématographique*) mènent à un titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP de niveau 7 (EU) équivalent Master / Bac+5, accessible également dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience.

màj 08/11/2022



La Fémis • 6 rue Francœur • 75018 Paris • Contact : 01 53 41 21 61 / 40
formation.continue@femis.fr • www.femis.fr 